

# REGLEMENT DU PRIX ALAIN SENDERENS

Lors de son assemblée générale du 14 novembre 2017, il a été proposé aux membres présents la création d'un prix destiné à récompenser un établissement faisant un réel effort d'association entre les vins et les mets.

Ce prix est créé en hommage à notre confrère Alain Senderens qui durant toute sa carrière s'est illustré dans la recherche de ces accords vins et mets, il porte le nom de « Prix Alain Senderens »

Ce prix est, sous toutes réserves, destiné à être attribué chaque année.

## REGLEMENT

### Le bureau, le jury

Le prix « Alain Senderens » est administré par un bureau dont le président est le président de l'Académie du Vin de France en exercice, assisté du trésorier et du secrétaire, et de quatre membres de l'Académie, ces derniers différents chaque année.

Ces 7 personnes composent le jury du Prix Alain Senderens.

### Etablissements sélectionnés

Afin d'offrir un choix entre les établissements à même d'être retenus comme lauréat pour l'attribution de ce prix, chaque confrère devra apporter sa contribution en indiquant au bureau les établissements méritants dans sa région et adresser au bureau un dossier permettant au jury de procéder à la sélection.

L'établissement peut se situer en France comme à l'étranger

Il va sans dire que le choix de cet établissement doit être établi en toute objectivité et qu'il ne doit y entrer aucune considération commerciale.

### Pré sélection des établissements

Les membres du jury procèdent à une présélection des établissements sur dossier afin de retenir le ou les noms des établissements susceptibles d'être élus, à la suite de quoi le jury procède à une visite aussi anonyme que possible de l'établissement afin d'arrêter définitivement son choix.

### Remise du prix

Le prix est remis au responsable de l'établissement lors du dîner de gala annuel de l'Académie du Vin de France qui a traditionnellement lieu au mois de novembre

### Récompense

Le responsable de l'établissement lauréat se verra remettre à titre de récompense :

- Une invitation pour 3 personnes au dîner de l'Académie du Vin de France au jour de la remise du prix
- Un diplôme mentionnant le prix et la date de sa remise, et signé par le président
- Un fichier informatique mentionnant ce prix, qu'il pourra ainsi intégrer à ses cartes de restaurant et des vins, et utiliser pour sa communication.
- 3 bouteilles offertes par chacun des confrères vigneron (32 au 14/11/17) de l'Académie du Vin de France